

Réf: Dossier 329012

Avis de constitution

SOCIETE « MERVEILLES IMMOBILIERS CONSTRUCTIONS »

Siège Abidjan Yopougon niangon Adjamé Carrefour  
Antennes bagnon non loin de la boulangerie Epi d'Or, Lot  
1336, Ilot 113

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Juin 2024 reçus par Me DIAPPONON AKA Hermos C., NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 04 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLES IMMOBILIERS  
CONSTRUCTIONS »

Objet : La société a pour objet, en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire, toutes opérations concernant :

Toutes opérations pouvant concerner directement ou indirectement le bâtiment, les travaux publics et le génie civil ; La construction et la rénovation de bâtiments ; Toutes opérations, transactions relatives au lotissement rural et urbain, à l'aménagement de terrain ; L'initiation de programmes immobiliers ou promotion immobilière. Toutes prestations de services relevant de l'immobilier et du foncier ; Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon niangon Adjamé Carrefour  
Antennes bagnon non loin de la boulangerie Epi d'Or, Lot  
1336, Ilot 113

Dirigeant(s) Mme NANDJUI Mansey Béatrice (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07243 du 22/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44498/GTCA/RC/2024 du 22/07/2024

